République Française — Département de la Mayenne

CIRCONSCRIPTION DE CHATEAU-GONTIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 5 MARS 1967

Électrices, Électeurs,

Le dimanche 5 mars, vous allez, par votre vote, désigner le candidat à qui vous confierez le soin de vos intérêts, de ceux de votre famille et de votre pays. Vivant au milieu de vous la même vie de chaque jour, connaissant vos aspirations, vos difficultés et vos soucis familiaux, professionnels, économiques, je pense être en mesure de vous représenter utilement et faire valoir vos droits.

Je veux m'attacher d'abord à soulager les misères des plus déshérités. Des vieux travailleurs, dont la retraite est insuffisante ; des anciens combattants et victimes de guerre ; des infirmes et paralysés, handicapés physiques et mentaux, dont les parents, chargés d'une lourde croix, ne sont jamais considérés en proportion de leur calvaire. L'Etat manque à son devoir le plus élémentaire à l'égard des déshérités, à tel point que les associations diverses qui se chargent d'œuvres sociales sont obligées de quêter, de mendier, pour résoudre des problèmes qui devraient être solutionnés autrement.

Les jeunes ont besoin de toute notre sollicitude. Rien ne doit être négligé pour leur information et leur santé. L'enseignement doit être donné LIBREMENT et GRATUITEMENT. Les générations montantes sont trop souvent délaissées dans la politique. sans être mises à l'écart, elles ne sont pas consultées. Leurs préoccupations, différentes de celles des moins jeunes, méritent pourtant d'être prises en considération, examinées avec beaucoup d'attention et la volonté de trouver des solutions bien adaptées aux temps modernes.

Les salariés doivent trouver, par leur travail, les ressources suffisantes pour faire face à la hausse du coût de la vie. Il faut créer des emplois dans plusieurs points de la circonscription qui n'ont pas encore d'industrie et qui ont de la main-d'œuvre disponible. Il faut donner à toutes les catégories de la société la possibilité de s'offrir le confort d'une habitation salubre pour un loyer en rapport avec les salaires. Je suis partisan de la suppression des abattements de zones de salaire.

Il faut arriver à généraliser la retraite à 60 ans pour les travailleurs des professions pénibles. Je pense qu'il faut protéger les petits commerçants et les artisans contre les impositions excessives qui leur sont appliquées. A brève échéance, il faut prévoir une réforme de l'application de la T. V. A. Mais une réforme profonde de la fiscalité doit être étudiée. Ma préférence en cette matière va toujours à l'impôt à la base, qui évite la fraude et supprime toutes les tracasseries des déclarations et des contrôles.

L'agriculture familiale telle qu'elle se pratique dans nos régions doit être encouragée et favorisée. Elle est en tout point préférable à l'industrie agricole. La France se doit de faire une véritable politique agricole, AVEC DES PRIX qui permettent aux agriculteurs de vivre comme tout le monde. L'agriculteur qui veut se maintenir est obligé de s'endetter. L'endettement agricole s'est accru en 1966 de 10 à 20 % selon les départements. Il est estimé, en janvier 1967, à 40 milliards, chiffre qui correspond à près de 80 % des ventes de l'agriculture. Face à cette situation catastrophique, les ministres de l'Agriculture font des plans à long terme. Si nous les laissons continuer ainsi, quand les plans seront appliqués, les agriculteurs auront disparu.

Je suis un de ceux qui sont persuadés de la nécessité du maintien de la Commune avec son Conseil Municipal. Certains groupements sont utiles, les Syndicats à vocation déterminée pour l'électrification, l'adduction d'eau, l'assainissement, etc... sont indispensables.

Mais il faut se méfier de l'emprise de l'Etat, qui pourrait, si nous nous y prêtions, remplacer la municipalité par un administrateur, comme il envisage de grouper les bureaux d'aide sociale locaux dans un centre. Avec tout ce que cela pourrait comporter de complications pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Je vois comme une nécessité urgente la fin des explosions atomiques. Je voudrais que les sommes colossales qui y sont consacrées soient employées à des fins plus utiles : pour la lutte contre la faim, pour la construction

de logements, d'hôpitaux, de maisons de retraite, d'écoles, de routes, d'installations téléphoniques, etc. En un mot, que les sommes gaspillées pour la destruction servent à la construction et au bien-être de l'humanité.

N'étant investi par aucun parti politique, je n'aurai d'ordres à recevoir de personne, que de mes électeurs. J'ai toujours été indépendant et j'y reste plus que jamais. Mon but est de tirer le meilleur parti de la Constitution actuelle en favorisant la stabilité gouvernementale qu'elle permet, mais en obligeant le Gouvernement de la République à tenir compte des interventions des parlementaires. Je ne serai pas un « béni oui oui » dans une assemblée d'inconditionnels.

Je souhaite encore qu'il me soit possible d'intervenir en faveur d'une amnistie complète et totale des INTERNES POLITIQUES dont le seul crime est d'avoir été fidèles à la parole donnée et à l'engagement pris face à la France.

Il n'est pas possible, au cours d'une campagne électorale aussi courte, de visiter tout le monde.

Beaucoup d'entre vous n'auront, pour juger les candidats, que les professions de foi et les affiches. Et aussi il est vrai une réputation d'administrateur libéral ou dirigiste, selon les cas.

Certains candidats pourront être représentés à la télévision. La durée de leur émission dépendra du groupe politique auquel ils sont inscrits. N'étant inscrit à aucun p rti politique, je n'aurai donc pas cette possibilité. Je proteste avec véhémence contre une telle injustice, qui fausse l'honnêteté du suffrage universel. La majorité sortante a abusé de sa position pour se forger une réglementation qui la favorise. Tous les moyens lui sont bons pour s'imposer.

Electrices, Electeurs qui êtes partisans de la justice et du droit, montrez par votre vote en faveur du candidat affranchi de tous les partis, que vous réprouvez de telles méthodes.

VOTEZ POUR

Victor PRIOU



Agriculteur - Exploitant
Conseiller Général du Canton de Cossé-le-Vivien
Maire de Peuton
Ancien Député de la Mayenne
Membre de la Chambre d'Agriculture
Administrateur de la Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail
Président du Groupement Départemental de Défense Sanitaire du Bétail de la Mayenne
Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Cossé-le-Vivien
Président du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de Livré-la-Touche
Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Région Ouest de Château-Gontier
Vice-Président de la Caisse de Crédit Agricole de Cossé-le-Vivien
Vice-Président de la Commission Administrative de l'Hospice de Cossé-le-Vivien
Vice-Président de la Commission Administrative de l'Hospice de Méral
Médaille du Combattant Volontaire
Médaille de la Résistance
Médaille de la Libération
Croix de Chevalier du Mérite Agricole
Médaille d'argent de la Mutualité de la Coopération et du Crédit

Remplaçant éventuel :

Adolphe BÉZIER

Agriculteur - Exploitant
Maire de Houssay
Président de la Caisse de Crédit Agricole de Château-Gontier
Officier du Mérite Agricole
Croix de Guerre 1914-1918



Imp. Monnier - Château-Gontier